



L'analyse des défis pour l'autonomisation des femmes en ville de Butembo

Paluku Polepole

chaltinpolepole2016@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse les défis liés à l'autonomisation des femmes tenancières de restaurants informels en ville de Butembo, en République Démocratique du Congo. Basée sur un échantillon de 60 enquêtées réparties dans les quatre communes de la ville, la recherche a mis en évidence les caractéristiques sociodémographiques, les sources de financement, les recettes et dépenses, ainsi que les motivations de ces femmes. Les résultats montrent que la majorité des tenancières sont de jeunes adultes mariées, âgées de 28 à 40 ans, avec un niveau d'instruction secondaire. Le capital de départ est faible, provenant principalement de dons familiaux, et les revenus générés, bien que vitaux pour la survie du ménage, sont jugés insuffisants par 83,3 % des enquêtées. Les recettes mensuelles sont absorbées par les dépenses liées à l'alimentation, à la scolarisation et aux soins de santé, laissant peu de marge pour l'épargne et l'investissement. Les motivations sont dominées par la recherche de survie (50 %) et d'autonomie (20 %). L'étude conclut que la restauration populaire constitue davantage une activité de subsistance qu'un levier durable d'autonomisation. Elle recommande de renforcer l'accès des femmes au financement formel, d'améliorer leurs compétences en gestion et d'encourager leur organisation collective.

Mots-clés : Autonomisation, femmes, Butembo, secteur informel, restauration, financement.

Abstract

This study examines the challenges of women's empowerment through informal restaurant businesses in Butembo, Democratic Republic of Congo. Based on a sample of 60 respondents distributed across the city's four communes, the research analyzed sociodemographic characteristics, sources of financing, revenues and expenses, as well as women's motivations. Findings reveal that most restaurant owners are young married women aged 28 to 40, with secondary education as their main level of schooling. Their start-up capital is modest, mostly originating from family donations, while the income generated, although vital for household survival, is considered insufficient by 83.3% of respondents. Monthly revenues are largely consumed by household needs such as food, school fees, and healthcare, leaving little room for savings and investment. Motivations are primarily driven by survival (50%) and independence (20%). The study concludes that informal restaurants serve more as a survival strategy than a sustainable means of empowerment. It recommends expanding women's access to formal financing, improving their managerial skills, and strengthening collective organization to transform their businesses into genuine sources of economic autonomy.

Keywords: Empowerment, women, Butembo, informal sector, restaurants, financing.

Introduction

L'autonomisation des femmes est aujourd'hui considérée comme un levier incontournable pour atteindre les objectifs de développement durable. Depuis les années 1970, la communauté internationale a pris conscience de l'importance d'impliquer les femmes dans les dynamiques de développement social et économique. Les conférences mondiales de Mexico (1975), Copenhague (1980), Nairobi (1985) et Pékin (1995) ont marqué des étapes décisives dans la reconnaissance des droits des femmes et la nécessité de renforcer leur pouvoir économique, politique et social (Nations Unies, 1991). Ces assises internationales ont permis de mettre en évidence les inégalités persistantes entre les sexes et de tracer une feuille de route pour leur réduction.

Cependant, malgré les engagements internationaux, l'autonomisation des femmes se heurte encore à des obstacles structurels et culturels, notamment dans les pays en développement. Les programmes d'ajustement structurel des années 1980, imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont contribué à accentuer les vulnérabilités économiques et sociales. L'exode rural, le surpeuplement urbain, la pauvreté croissante et la marginalisation des groupes vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, ont fragilisé davantage leurs conditions de vie (Botchi Morel, 2008). Ces défis ont renforcé la nécessité de trouver des alternatives locales et adaptées pour permettre aux femmes de se prendre en charge et de participer activement au développement.

En Afrique subsaharienne, les femmes jouent un rôle central dans la survie et la résilience des ménages. Elles assurent une part importante des activités agricoles, de la transformation des produits vivriers et du commerce de proximité, tout en s'occupant des responsabilités domestiques (Akhlaffou & Tilani, 2020). Dans ce contexte, l'entrepreneuriat féminin est devenu une voie privilégiée pour renforcer leur autonomie économique et sociale. Les coopératives féminines, par exemple, se présentent comme des mécanismes d'auto-organisation permettant aux femmes d'accéder à des revenus, de mutualiser leurs ressources et de valoriser leur savoir-faire (Akhlaffou & Tilani, 2020).

Cependant, il est important de noter que la majorité de ces initiatives entrepreneuriales s'inscrivent dans le secteur informel. Ce secteur, caractérisé par son absence de réglementation et de protection sociale, constitue souvent le seul recours pour pallier l'incapacité du secteur formel à absorber la main-d'œuvre croissante. Selon Boigna (1999), l'économie informelle n'est pas un simple phénomène marginal mais une véritable stratégie de survie, élaborée par des acteurs socio-économiques pour compenser le manque d'opportunités offertes par l'économie formelle. Les femmes y sont fortement représentées, notamment dans les activités de restauration populaire et de petit commerce, qui leur permettent de générer des revenus pour subvenir aux besoins essentiels de leurs ménages.

En République Démocratique du Congo (RDC), le phénomène de l'économie informelle est particulièrement visible. Dans un contexte marqué par des crises économiques, des conflits armés récurrents et une gouvernance fragile, les femmes se sont largement investies dans les activités informelles comme moyen de subsistance (Fofana, Venance, & Camara, 2020). À Butembo, ville située au Nord-Kivu, la restauration populaire – souvent désignée sous le terme *malewa* – s'est imposée comme une activité économique à forte présence féminine. Ces restaurants informels sont devenus des espaces où les femmes, souvent chefs de ménage, trouvent une opportunité de générer des revenus pour assurer la survie de leurs familles.

Toutefois, cette insertion des femmes dans le secteur informel alimentaire se heurte à de nombreuses contraintes. L'absence de capitaux de départ suffisants, l'accès limité au crédit, le manque de formation en gestion et la précarité des infrastructures freinent considérablement

la capacité des femmes à développer leurs activités (Lejmdorf, 1997). De plus, les pesanteurs socioculturelles et les stéréotypes liés au rôle traditionnel de la femme constituent des obstacles majeurs à son autonomisation. Historiquement, le travail féminin hors du foyer a été stigmatisé comme une menace pour l'ordre social, renforçant l'idée que la place de la femme est uniquement dans la sphère domestique (Cartable de Clio, 2013).

La restauration populaire constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie informelle urbaine en Afrique. Avec l'urbanisation croissante et la diversification des modes de vie, ces restaurants offrent des services alimentaires adaptés à des populations de plus en plus nombreuses et en quête de solutions rapides et accessibles (Franqueville, cité dans Botchi Morel, 2008). À Abidjan, Dakar ou Kinshasa, ce type de commerce constitue une réponse directe à la demande alimentaire croissante et illustre le dynamisme entrepreneurial des femmes africaines.

Cependant, cette activité, bien que génératrice de revenus, est souvent perçue comme une extension des tâches ménagères, ce qui réduit sa valeur sociale et économique. En ce sens, la restauration informelle n'offre pas toujours un véritable tremplin pour l'autonomisation féminine, mais peut se limiter à une stratégie de survie économique (N'Guessan Boigna, 1999). Ainsi, le cas de Butembo interroge sur la capacité de ces initiatives à dépasser la simple subsistance pour devenir un moteur d'émancipation et de changement social.

Malgré leur rôle croissant dans le soutien économique des ménages, les femmes tenancières de restaurants informels à Butembo rencontrent d'énormes défis dans leur quête d'autonomisation. Si ces activités leur permettent de répondre aux besoins primaires (nourriture, logement, scolarisation des enfants), elles peinent à se transformer en véritables moyens d'émancipation économique et sociale, faute de capital, de soutien institutionnel et de reconnaissance sociale. Dès lors, une question centrale se pose :

Dans quelle mesure l'activité de restauration informelle en ville de Butembo permet-elle à ses tenancières de concilier survie économique de leur ménage et autonomisation réelle ? Cette recherche se fixe comme objectif général d'analyser les défis auxquels font face les femmes tenancières de restaurants informels dans la ville de Butembo, afin de mieux comprendre les limites et les potentialités de ce secteur comme vecteur d'autonomisation féminine.

Méthodologie

Cette étude adopte un design descriptif et analytique, visant à comprendre les caractéristiques socio-économiques des femmes tenancières de restaurants en ville de Butembo et à analyser dans quelle mesure leurs activités contribuent à leur autonomisation. La recherche se focalise sur la réalité du secteur informel alimentaire, considéré comme un espace de survie mais aussi de potentiel émancipateur pour les femmes.

La population cible regroupe les tenancières de restaurants informels (*malewa*) dans la ville de Butembo. L'échantillon est composé de 60 femmes, réparties dans les quatre communes de la ville (15 par commune). En raison de l'absence de données statistiques officielles, le choix des participantes a été réalisé de manière raisonnée et occasionnelle, en identifiant directement sur le terrain les femmes actives dans ce secteur.

Les données ont été collectées à travers un questionnaire structuré, des entretiens semi-directifs et l'observation directe. Le questionnaire portait sur les caractéristiques sociodémographiques, les revenus, les dépenses et les perceptions liées à l'activité. Les entretiens et l'observation ont permis d'enrichir les données quantitatives par des éléments qualitatifs relatifs aux expériences et aux défis vécus.

L'analyse a combiné des méthodes quantitatives et qualitatives. Les données du questionnaire ont été traitées avec le logiciel SPSS, permettant de produire des statistiques descriptives et des croisements de variables. Les données qualitatives issues des entretiens ont été analysées thématiquement pour identifier les contraintes financières, socioculturelles et institutionnelles limitant l'autonomie des femmes.

La validité des données a été assurée par un pré-test du questionnaire et la triangulation entre questionnaires, entretiens et observations. Les principes éthiques ont été respectés, notamment le consentement éclairé, l'anonymat et la confidentialité.

Enfin, la méthodologie présente certaines limites : l'échantillon n'est pas représentatif statistiquement, et certaines réponses financières peuvent être imprécises. Néanmoins, cette approche fournit une base empirique solide pour analyser les défis d'autonomisation des femmes dans le secteur informel alimentaire de Butembo.

Résultats

Tranches d'âge des enquêtés

L'analyse du tableau sur les tranches d'âge des enquêtées montre que la majorité des femmes tenancières de restaurants en ville de Butembo se concentrent dans les tranches de 28 à 32 ans et de 32 à 36 ans, chacune représentant 28,3 % de l'échantillon, soit un total de 56,6 %. Cette forte présence illustre que l'activité est principalement exercée par des femmes jeunes adultes, en pleine période de productivité économique et familiale. La tranche de 36 à 40 ans occupe la troisième place avec 21,7 % des cas, ce qui confirme que plus de 77 % des enquêtées se trouvent dans l'intervalle de 28 à 40 ans, traduisant une concentration importante de l'activité dans cette catégorie d'âge.

La tranche d'âge de 40 à 44 ans regroupe 16,7 % des femmes enquêtées, ce qui indique que certaines poursuivent cette activité au-delà de la quarantaine. Toutefois, la proportion diminue nettement chez les plus âgées : aucune femme n'a été recensée dans l'intervalle de 44 à 48 ans, et seules 3,3 % appartiennent à la tranche de 48 à 52 ans. À l'opposé, les plus jeunes, âgées de 24 à 28 ans, ne représentent que 1,7 % de l'échantillon, ce qui traduit une faible insertion des jeunes femmes dans ce secteur.

L'âge moyen des enquêtées est estimé à environ 35 ans, ce qui correspond à une population adulte jeune, généralement active dans le soutien économique de leur ménage. L'amplitude des âges, allant de 24 à 52 ans, révèle une certaine diversité, mais l'écrasante majorité se situe dans la trentaine, âge charnière où les charges familiales sont importantes et où la recherche de revenus devient une nécessité.

L'interprétation socio-économique de ces résultats montre que la forte présence des femmes de 28 à 40 ans s'explique par leurs responsabilités familiales croissantes, notamment la scolarité des enfants et la satisfaction des besoins alimentaires du ménage. C'est également une période où la quête d'indépendance financière pousse les femmes à diversifier leurs sources de revenus. La faible représentation des femmes plus jeunes peut être attribuée à leur dépendance encore marquée vis-à-vis de leurs parents ou de leurs conjoints, tandis que l'absence des plus âgées traduit la charge physique importante qu'exige la gestion quotidienne d'un restaurant informel.

Tableau N°1 : Tranches d'âge des enquêtées

Age	ni	%
[24-28[	1	1,7
[28-32[	17	28,3
[32-36[	17	28,3

[36-40[	13	21,7
[40-44[	10	16,7
[44-48[	0	0
[48-52[	2	3,3

État matrimonial des enquêtés

L'analyse du tableau relatif à l'état matrimonial des enquêtées révèle que la majorité des tenancières de restaurants sont des femmes mariées, représentant 56,7 % de l'échantillon, soit 34 sur 60. Cette forte proportion traduit le rôle central que jouent les femmes mariées dans la gestion et le soutien économique du ménage. L'activité de restauration apparaît ainsi comme une stratégie pour compléter les revenus familiaux et assurer la couverture des besoins domestiques tels que l'alimentation, la scolarité des enfants et d'autres charges quotidiennes.

Les célibataires représentent 25 % de l'échantillon, soit 15 enquêtées. Leur implication dans cette activité démontre que la restauration populaire constitue également une voie d'insertion économique pour des jeunes femmes non encore engagées dans une union matrimoniale. Pour elles, la restauration est à la fois un moyen d'autonomie financière et une opportunité de s'affirmer socialement dans un contexte où l'emploi formel est limité.

Les femmes vivant seules, qu'il s'agisse de séparées ou de divorcées, représentent 8,3 % (5 enquêtées). Cette catégorie, bien que moins importante numériquement, reflète la nécessité pour certaines femmes de subvenir elles-mêmes aux besoins de leur ménage après la rupture de la vie conjugale. Leur présence met en évidence l'importance de l'activité informelle comme filet de sécurité économique en cas de fragilité familiale.

Enfin, les veuves constituent 10 % de l'échantillon, soit 6 enquêtées. Leur participation à la restauration informelle témoigne d'une stratégie de survie après la perte du conjoint, souvent principal soutien économique. Ces femmes, généralement confrontées à une plus grande vulnérabilité, trouvent dans ce secteur une alternative pour maintenir leur ménage et préserver leur dignité sociale.

Tableau 2 : État matrimonial des enquêtés

ETAT MATRIMONIAL	Ni	%
Mariées	34	56,7
Célibataires	15	25
Femmes vivant- seules	5	8,3
Veuves	6	10
	60	100

Niveau d'étude

L'examen du tableau relatif au niveau d'étude des enquêtées montre une prédominance des femmes ayant atteint le niveau secondaire, soit 65 % (39 sur 60). Cette forte proportion traduit le fait que la majorité des tenancières possèdent un bagage scolaire de base, suffisant pour leur permettre de gérer les aspects élémentaires de leur activité, tels que la tenue de petits calculs, la gestion des recettes et des dépenses ou encore les relations avec la clientèle.

Cependant, leur faible accès à des niveaux d'instruction plus élevés limite leurs perspectives d'évolution dans des secteurs formels et mieux rémunérés.

Les femmes ayant fréquenté seulement l'école primaire représentent 16,6 % (10 enquêtées). Ce groupe se caractérise par des compétences scolaires restreintes, ce qui réduit leur capacité à gérer des activités complexes et peut expliquer leur forte concentration dans la restauration populaire, activité accessible sans qualifications académiques poussées.

Les analphabètes constituent 11,7 % de l'échantillon, soit 7 enquêtées. Leur présence dans ce secteur démontre que la restauration informelle joue un rôle important d'intégration économique pour des femmes n'ayant pas eu la chance d'accéder à l'école. Cette catégorie de femmes est souvent limitée à des tâches simples et se retrouve dans la restauration par nécessité de survie, plutôt que par choix stratégique ou entrepreneurial.

Enfin, une faible proportion, soit 6,7 % (4 enquêtées), a atteint le niveau supérieur. Cela témoigne que quelques femmes instruites choisissent également de se tourner vers la restauration populaire, souvent faute d'opportunités d'emploi correspondant à leur niveau d'études. Leur présence illustre le paradoxe d'un contexte socio-économique où même l'éducation supérieure ne garantit pas une insertion dans l'économie formelle, poussant certaines diplômées vers le secteur informel pour survivre.

Tableau 3 : Niveau d'étude

Niveau d'étude	Ni	%
Analphabète	7	11,7
Ecole primaire	10	16,6
Ecole secondaire	39	65
Supérieur	4	6,7
Total	60	100

Origine du capital des tenancières des restaurants

L'analyse du tableau sur l'origine du capital de démarrage des tenancières de restaurants à Butembo montre une prédominance du soutien familial, qui représente 51,7 % des cas (31 enquêtées). Cette forte proportion illustre que la majorité des femmes n'ont pas accès aux mécanismes formels de financement, comme le crédit bancaire ou les institutions de microfinance, et dépendent essentiellement de l'appui de leurs familles. Le don familial apparaît ainsi comme un moyen traditionnel de solidarité, mais il limite les perspectives de croissance puisque les montants mobilisés restent généralement modestes et insuffisants pour développer de véritables entreprises.

L'agriculture et l'élevage constituent la deuxième source importante, avec 18,3 % des femmes (11 enquêtées) qui ont réinvesti les revenus issus de leurs activités rurales pour démarrer leurs petits restaurants. Cela traduit une complémentarité entre activités rurales et urbaines : certaines femmes migrent vers la restauration en ville pour diversifier leurs sources de revenus et mieux répondre aux besoins de leurs ménages. Toutefois, ce basculement du secteur agricole vers le commerce alimentaire traduit également les difficultés de rentabilité des activités rurales et le recours au secteur informel urbain comme alternative économique.

Le petit commerce et la catégorie autres sources représentent chacun 15 % (9 enquêtées). Les femmes issues du petit commerce ont souvent utilisé les bénéfices accumulés dans des activités telles que la vente de vivres, de vêtements ou d'autres biens de première nécessité pour financer l'ouverture de leurs restaurants. Cette reconversion illustre la mobilité des femmes dans le secteur informel, passant d'une activité à une autre en fonction des opportunités rencontrées. Quant aux autres sources, elles regroupent des situations variées

comme des tontines, des prêts amicaux ou des économies personnelles, traduisant des stratégies individuelles de financement.

Ces résultats soulignent que l'accès des femmes au capital demeure largement informel et précaire. Le fait que plus de la moitié dépendent des dons familiaux révèle la faiblesse des politiques publiques et des mécanismes financiers inclusifs adaptés aux femmes entrepreneures. Cette dépendance renforce également leur vulnérabilité, car elle limite leur capacité d'investissement et leur autonomie économique.

Tableau 4 : Origine du capital des tenancières des restaurants

Source de fond de démarrage	ni	%
Don familial	31	51,7
Petit commerce	9	15
Agriculture et élevage	11	18,3
Autres	9	15

Effectif des enquêtés selon les tranches du capital

L'analyse du tableau relatif au capital de démarrage des tenancières montre une forte concentration des enquêtées dans les faibles tranches de capital. Plus de la moitié des femmes (56,7 %, soit 34 sur 60) ont démarré leurs activités avec un capital compris entre 10 et 66 USD. Ce constat traduit la précarité des ressources financières disponibles et démontre que la restauration informelle est généralement une activité accessible avec de faibles investissements initiaux. Elle se présente donc comme une stratégie de survie plus qu'un projet entrepreneurial de grande envergure.

La deuxième tranche de capital, comprise entre 66 et 122 USD, regroupe 25 % des enquêtées (15 femmes). Cette catégorie illustre des initiatives légèrement plus solides, mais toujours limitées en termes de moyens financiers. Ensemble, les deux premières tranches (10–122 USD) concentrent plus de 81 % de l'échantillon, confirmant que la majorité des tenancières n'ont que des capitaux très réduits pour lancer leurs activités.

Une minorité de femmes, soit 13,3 % (8 enquêtées), ont démarré avec un capital allant de 122 à 178 USD. Cette tranche illustre des initiatives plus structurées, susceptibles de permettre une meilleure stabilité économique. En revanche, les tranches supérieures sont très faiblement représentées : seulement 3,3 % (2 enquêtées) disposent d'un capital entre 178 et 234 USD, et une seule femme (1,7 %) a atteint le niveau de 346 à 402 USD. Aucune femme n'a déclaré avoir investi un capital compris entre 234 et 346 USD.

Le calcul de la moyenne pondérée ($\sum \text{Nixi} \div N = 4688 \div 60$) donne un capital moyen d'environ 78,1 USD, confirmant que la plupart des activités sont lancées avec des montants modestes, insuffisants pour assurer un développement durable. Cette faiblesse du capital initial limite la capacité des tenancières à investir dans de meilleures infrastructures, à diversifier leur offre ou à se protéger contre les aléas économiques.

Sur le plan socio-économique, ces résultats traduisent la dépendance des femmes à des sources de financement informelles, souvent limitées aux dons familiaux ou à de petites économies. Le faible niveau de capital de départ reflète également l'exclusion des femmes des circuits financiers formels, en raison de conditions d'accès restrictives comme les garanties exigées par les banques. Cette situation explique pourquoi la majorité de ces restaurants demeurent de petite taille, avec des bénéfices limités qui suffisent uniquement à couvrir les besoins primaires du ménage.

Tableau 5 : Effectif des enquêtés selon les tranches du capital

Capital	Effectif ni	%
[10-66]	34	56,7
[67-122]	15	25
[123-178]	8	13,3
[179-234]	2	3,3
[235-290]	0	0
[291-346]	0	0
[347-402]	1	1,7

Recettes mensuelles

L'examen du tableau sur les recettes mensuelles des enquêtées révèle une prédominance des femmes se situant dans la tranche de 1 257,5 à 1 604,5 USD, représentant 30 % de l'échantillon (18 sur 60). Cette proportion illustre que, pour une partie importante des tenancières, la restauration informelle génère des revenus relativement significatifs, permettant non seulement de couvrir les charges quotidiennes du ménage, mais aussi de maintenir une certaine stabilité financière.

Les tranches intermédiaires, 563,5 à 910,5 USD et 910,5 à 1 257,5 USD, regroupent chacune 21,7 % des enquêtées (13 femmes). Ensemble, elles totalisent près de 43,4 %, ce qui montre que près de la moitié des femmes tirent de leurs activités des revenus mensuels moyens. Ces recettes, bien qu'elles ne garantissent pas toujours une épargne conséquente, contribuent efficacement à l'entretien des familles, notamment dans un contexte de forte dépendance économique du ménage à l'égard de la femme.

La tranche inférieure, comprise entre 216,5 et 563,5 USD, concerne 15 % des enquêtées (9 femmes). Ces faibles recettes reflètent les situations les plus précaires où l'activité est limitée à une logique de survie, sans possibilité d'investissement ni de croissance. À l'opposé, les tranches supérieures sont marginalement représentées : 6,7 % (4 femmes) pour la catégorie 1 604,5–1 951,5 USD, 3,3 % (2 femmes) pour la tranche 1 951,5–2 298,5 USD et 1,6 % (1 seule femme) au-delà de 2 298,5 USD. Cela démontre que très peu de tenancières parviennent à atteindre des recettes élevées, capables de transformer leurs activités en véritables entreprises rentables.

Globalement, la distribution des recettes montre une concentration autour des revenus moyens (563,5 à 1 604,5 USD), qui regroupent près de 73,4 % des enquêtées. Le revenu moyen mensuel reste donc relativement modeste, surtout au regard des charges familiales et professionnelles qui pèsent sur les femmes. Cette situation confirme que la restauration informelle constitue davantage une activité de subsistance et de maintien du ménage qu'un véritable levier d'accumulation de capital et d'autonomisation économique durable.

Tableau N°6 : Recettes mensuelles

Recette	ni	%
[216,5-563,5[	9	15
[563,5-910,5[	13	21.7
[910,5-1257,5[	13	21.7
[1257,5-1604,5[	18	30
[1604,5-1951,5[	4	6.7
[1951,5-2298,5[	2	3.3
[2298,5-2645,5[	1	1.6

Répartition des tenancières en fonction des dépenses mensuelles

L'analyse de la répartition des tenancières selon leurs dépenses mensuelles met en évidence une concentration importante dans les tranches intermédiaires. La catégorie de 494 à 702 USD regroupe 20 % de l'échantillon (12 femmes), suivie par celle de 910 à 1 118 USD avec 18,3 % (11 femmes), et de 1 118 à 1 326 USD avec 16,7 % (10 femmes). Ces trois tranches représentent ensemble plus de 55 % de l'ensemble des enquêtées, ce qui révèle que la majorité des femmes supporte des dépenses mensuelles modérées à relativement élevées.

Les dépenses les plus basses, comprises entre 78 et 286 USD, concernent 11,7 % des tenancières (7 femmes), tandis que la tranche de 286 à 494 USD regroupe 15 % (9 femmes). Ces faibles dépenses traduisent des activités de survie, souvent limitées à de petits restaurants de fortune avec des moyens restreints et un niveau de clientèle réduit. Elles illustrent le profil des femmes les plus vulnérables, qui peinent à élargir leurs activités faute de capital et de bénéfices suffisants.

À l'autre extrême, les dépenses élevées se rencontrent dans la tranche de 1 326 à 1 534 USD, mais elles ne concernent que 6,6 % des tenancières (4 femmes). Ces cas minoritaires témoignent d'activités un peu plus développées, avec une clientèle plus large et des charges plus conséquentes (approvisionnement plus important, embauche de main-d'œuvre, frais de location, etc.).

Dans l'ensemble, les résultats montrent que la majorité des tenancières se situent dans une dynamique de dépenses comprises entre 494 et 1 326 USD, traduisant des charges relativement élevées par rapport aux recettes observées dans le tableau précédent. Cela confirme que si l'activité génère des revenus intéressants pour certaines, une part importante des gains est absorbée par les dépenses de fonctionnement (achat des denrées, transport, charges domestiques, salaires éventuels).

Tableau 7 : Répartition des tenancières en fonction des dépenses mensuelles

Dépenses	ni	%
[78-286[	7	11.7
[286-494[	9	15
[494-702[	12	20
[702-910[	7	11.7
[910-1118[	11	18.3
[1118-1326[	10	16.7
[1326-1534[	4	6.6

Secteurs d'affectation d'argent

L'examen du tableau révèle que toutes les enquêtées, soit 100 %, consacrent une part de leurs revenus à l'alimentation. Cela démontre que la priorité absolue pour les tenancières est d'assurer la subsistance quotidienne de leur ménage. Dans un contexte marqué par l'insécurité alimentaire et la pauvreté, cette affectation traduit la fonction de survie que joue l'activité de restauration informelle : les revenus générés servent en premier lieu à nourrir la famille.

La scolarisation des enfants constitue la deuxième priorité, avec 75 % des femmes (45 enquêtées) qui y consacrent une partie de leurs recettes. Ce résultat illustre la volonté des mères de famille d'investir dans l'éducation comme moyen de préparer un avenir meilleur pour leurs enfants. Cependant, le fait que 25 % ne puissent pas assumer régulièrement ces frais témoigne des limites financières auxquelles ces femmes sont confrontées.

L'habillement occupe la troisième place, avec 50 % des tenancières qui y consacrent des revenus. Bien que moins prioritaire que l'alimentation et l'éducation, ce poste de dépense

traduit l'importance du paraître et du maintien de la dignité familiale dans la société congolaise. En ce qui concerne l'épargne et l'investissement, seuls 31,7 % des enquêtées (19 femmes) déclarent y affecter une partie de leurs revenus. Ce faible pourcentage révèle la difficulté des femmes à dégager des surplus financiers après avoir couvert les besoins primaires. Cela confirme que la plupart d'entre elles se trouvent dans une logique de survie quotidienne, avec très peu de possibilités d'accumulation ou de réinvestissement dans leurs activités.

Les soins de santé sont assurés par 30 % des enquêtées, un chiffre relativement faible qui traduit les contraintes économiques pesant sur ces femmes. Dans un contexte où les dépenses de santé sont souvent imprévisibles et coûteuses, ce résultat suggère que beaucoup de ménages risquent de recourir à des alternatives précaires ou à l'endettement en cas de maladie.

Le loyer, en revanche, est très marginal, avec seulement 3,3 % des cas (2 femmes). Cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des restaurants informels fonctionnent dans des espaces précaires (maisons familiales, étals de fortune, espaces de rue) qui ne nécessitent pas de frais de location réguliers. Enfin, la catégorie autres besoins regroupe 11,7 % des réponses, incluant probablement des dépenses sociales (aides à la famille, cérémonies, funérailles), culturelles ou religieuses.

Tableau 8: *Secteurs d'affectation d'argent*

Affectation	xi	ni
Alimentation	60	100
Scolarisation	45	75
Habillement	30	50
Epargne et investissement	19	31.7
Soins de santé	18	30
Loyer	2	3.3
Autres besoins	7	11.7

Degré d'appréciation du revenu de nos enquêtes

L'analyse du tableau révèle que la grande majorité des enquêtées, soit 83,3 % (50 femmes), considèrent leurs revenus comme insuffisants pour couvrir leurs besoins et ceux de leur ménage. Ce résultat confirme la précarité économique dans laquelle se trouvent les tenancières de restaurants informels : malgré leur engagement quotidien dans une activité génératrice de revenus, celles-ci peinent à dégager des ressources financières à la hauteur des charges familiales et professionnelles qui pèsent sur elles. Cela illustre également le caractère de survie de cette activité, qui reste limitée dans sa capacité à assurer une véritable autonomisation économique et sociale.

À l'inverse, une minorité de 16,7 % des enquêtées (10 femmes) jugent leur revenu suffisant. Ce groupe restreint pourrait correspondre aux femmes ayant investi un capital légèrement plus élevé, bénéficiant d'une clientèle plus stable ou ayant une meilleure organisation de leur activité. Toutefois, leur proportion très faible met en évidence que seules quelques femmes parviennent à transformer la restauration populaire en une activité économiquement viable, capable de répondre à leurs besoins de manière durable.

Tableau 9 : *Degré d'appréciation du revenu de nos enquêtes*

Degré d'appréciation	Effectif	%
Suffisant	10	16,7
Insuffisant	50	83,3

Activités secondaires de tenancières de restaurants

L'examen du tableau montre que la majorité des enquêtées, soit 83,3 % (29 femmes), déclarent ne pas exercer d'activité secondaire en dehors de la restauration. Ce résultat traduit la forte dépendance de ces femmes vis-à-vis de leur restaurant comme unique source de revenus. Il reflète également les contraintes de temps et d'énergie qu'impose la gestion d'un restaurant informel, activité qui exige une présence constante, une organisation quotidienne et une disponibilité quasi permanente. Cette exclusivité limite cependant les possibilités de diversification des revenus et accroît la vulnérabilité économique des tenancières en cas de crise dans ce secteur.

Une proportion de 30 % des femmes (18 enquêtées) pratique l'agriculture et l'élevage comme activité complémentaire. Cette combinaison illustre la persistance d'un lien entre les activités rurales et urbaines, certaines femmes exploitant de petites parcelles agricoles ou élevant du bétail pour renforcer leur autosuffisance alimentaire ou fournir une partie des intrants nécessaires à la restauration (produits vivriers, volailles, etc.). Elle traduit aussi une stratégie de survie permettant de réduire les dépenses liées à l'approvisionnement.

Par ailleurs, 16,7 % des enquêtées (10 femmes) s'adonnent au petit commerce (vente de vivres, vêtements, boissons, etc.), ce qui témoigne d'une volonté de diversifier leurs sources de revenus et d'atténuer les risques liés à la dépendance exclusive de la restauration. Bien que ce chiffre reste minoritaire, il révèle une dynamique entrepreneuriale chez certaines femmes qui cherchent à multiplier les opportunités économiques malgré leurs ressources limitées.

Enfin, une faible proportion de 5 % (3 enquêtées) déclare exercer d'autres activités secondaires, probablement liées à des services ponctuels (travaux domestiques rémunérés, artisanat, activités religieuses ou communautaires). Cette catégorie marginale souligne que très peu de femmes parviennent à élargir leurs activités au-delà des circuits traditionnels du commerce et de l'agriculture.

Tableau 10 : *Activités secondaires de tenancières de restaurants*

<i>Activités</i>	<i>Ni</i>	<i>%</i>
Sans activités secondaires	29	83,3
Agriculture et élevage	18	30
Petit commerce	10	16,7
Autres	3	5

Activités des conjoints

L'analyse du tableau montre une diversité d'activités exercées par les conjoints des tenancières, mais aussi une fragilité économique importante. En effet, 17,65 % des conjoints (6 hommes) sont sans emploi, ce qui accroît la pression économique sur les femmes qui deviennent, de facto, les principales pourvoyeuses de revenus du ménage. Cette situation illustre un phénomène de féminisation des responsabilités économiques, particulièrement visible dans les milieux urbains où le chômage masculin reste élevé.

Le commerce occupe la première place avec 23,52 % des conjoints (8 hommes). Cette forte proportion traduit la place centrale de ce secteur dans l'économie urbaine de Butembo, caractérisée par un dynamisme commercial intense mais largement informel. La participation des conjoints dans ce domaine peut constituer une source complémentaire de revenus, bien que souvent instable en raison de la fluctuation des marchés et de l'absence de régulation.

L'agriculture, pratiquée par 17,65 % des conjoints (6 hommes), confirme l'importance persistante de ce secteur, même dans un contexte urbain. Ces hommes exploitent probablement des champs périurbains ou en zones rurales proches, ce qui permet au ménage de disposer de

produits vivriers de base et de réduire les dépenses alimentaires. Toutefois, les revenus tirés de l'agriculture restent généralement faibles et dépendants des conditions climatiques.

Les professions d'enseignant et d'infirmier regroupent 20,59 % des conjoints (7 hommes). Ce résultat témoigne de la présence d'emplois stables mais faiblement rémunérés, typiques de la fonction publique congolaise. Bien que ces revenus offrent une certaine régularité, ils demeurent insuffisants pour couvrir toutes les charges du ménage, ce qui justifie l'implication économique des épouses dans la restauration.

Enfin, la catégorie autres activités, également à 20,59 % (7 conjoints), renvoie à une diversité de métiers ponctuels (artisanat, petits services, emplois journaliers, etc.), traduisant l'instabilité et la précarité des sources de revenus masculins dans la ville.

Tableau 11 : Activités des conjoints

ACTIVITES	Ni	%
Sans emploi	6	17,65
Commerce	8	23,52
Agriculture	6	17,65
Enseignant et infirmier	7	20,59
Autres	7	20,59

Sources de financement en cas de besoins

L'examen du tableau montre que la principale source de financement en cas de besoins pour les tenancières demeure le don familial et l'aide des amis, représentant 43,3 % de l'échantillon (26 femmes). Cette forte proportion traduit une forte dépendance vis-à-vis des réseaux de solidarité traditionnels, qui restent le recours prioritaire faute d'accès à des mécanismes financiers institutionnels. Ce mode de financement, bien que vital, reste limité et souvent aléatoire, ce qui fragilise les possibilités de croissance et d'autonomie réelle des femmes.

Les fournisseurs constituent la deuxième source, mobilisée par 20 % des enquêtées (12 femmes). Dans ce cas, les femmes bénéficient d'avances en marchandises ou de crédits de fourniture, leur permettant de poursuivre leurs activités sans disposer immédiatement de liquidités. Bien que pratique, ce type de financement reste contraignant puisqu'il expose les tenancières à une dépendance accrue vis-à-vis des fournisseurs et peut engendrer des dettes difficiles à rembourser en cas de baisse de revenus.

L'épargne personnelle est citée par 15 % des tenancières (9 femmes). Ce recours reste minoritaire et démontre que peu de femmes parviennent à mettre de côté une part de leurs bénéfices pour faire face aux imprévus. La faible capacité d'épargne résulte des faibles marges bénéficiaires dégagées par l'activité de restauration, qui sert en priorité à couvrir les besoins immédiats du ménage (alimentation, scolarisation, soins de santé).

Les coopératives et banques ne représentent que 13,4 % des cas (8 femmes). Ce chiffre illustre la faible inclusion financière des femmes du secteur informel, souvent exclues des circuits bancaires en raison des exigences de garanties ou du manque de documents administratifs. Les coopératives, bien que plus accessibles, ne couvrent encore qu'une minorité, ce qui confirme l'importance de renforcer les dispositifs de microfinance adaptés aux réalités des femmes entrepreneures.

Enfin, les associations de restaurants, mobilisées par seulement 8,3 % des enquêtées (5 femmes), jouent un rôle marginal mais significatif. Ces associations constituent des cadres de solidarité professionnelle où les femmes s'entraident par des tontines, prêts rotatifs ou appuis

ponctuels. Toutefois, leur faible couverture démontre que ce type d'organisation reste encore peu structuré et limité en capacité financière.

Tableau 12 : sources de financement en cas de besoins

Sources de financement	Ni	%
Coopératives et Banques	8	13,4
Don familial et Amis	26	43,3
Fournisseurs	12	20
Association (Restaurant)	5	8,3
Epargne	9	15

Les raisons d'entreprendre de nos enquêtées

L'analyse du tableau montre que la principale motivation des enquêtées est liée à la survie, citée par 50 % des femmes (30 sur 60). Cela confirme que la majorité des tenancières se lancent dans la restauration informelle non pas par choix entrepreneurial réfléchi, mais plutôt par nécessité de répondre aux besoins primaires du ménage : nourrir la famille, payer la scolarité des enfants, assumer les soins de santé et les autres charges domestiques. Cette logique de survie traduit la précarité économique qui caractérise les ménages de Butembo, où les femmes deviennent les principales actrices de la résilience familiale.

La recherche d'autonomisation et d'indépendance arrive en deuxième place, avec 20 % des réponses (12 enquêtées). Cette proportion, bien que plus faible que celle liée à la survie, illustre la volonté d'une partie des femmes de réduire leur dépendance vis-à-vis du conjoint ou de la famille. Elle révèle aussi une prise de conscience progressive du rôle économique et social que les femmes peuvent jouer dans leur communauté en s'affirmant comme actrices du développement.

La lutte contre le chômage motive 16,7 % des femmes (10 enquêtées). Dans un contexte de rareté des emplois formels et de taux élevé de chômage urbain, l'auto-emploi par la restauration constitue une alternative viable pour s'insérer dans le marché du travail et éviter l'inactivité. Cela témoigne de la capacité d'adaptation des femmes face aux blocages structurels du marché de l'emploi en RDC.

Enfin, la rentabilité de l'activité est évoquée par 13,3 % des enquêtées (8 femmes). Même si cette proportion reste minoritaire, elle reflète l'existence d'un groupe de femmes qui perçoivent la restauration informelle comme une opportunité économique, capable de générer des bénéfices intéressants lorsqu'elle est bien organisée. Ces femmes se distinguent des autres par une approche plus entrepreneuriale, tournée vers la recherche de profits et la croissance de leurs activités.

Tableau 13 : Les raisons d'entreprendre de nos enquêtées

Raisons	Ni	%
Autonomisation et indépendance	12	20
Survie	30	50
Rentabilité de l'activité	8	13,3
Lutter contre le chômage	10	16,7

Discussion des résultats

Les résultats de cette étude sur les tenancières de restaurants en ville de Butembo révèlent plusieurs tendances majeures qui rejoignent et confirment la littérature existante sur l'autonomisation des femmes dans le secteur informel africain.

D'abord, l'analyse de l'âge et de l'état matrimonial (Tableaux 1 et 2) montre que la majorité des tenancières sont des femmes adultes jeunes, âgées de 28 à 40 ans, mariées ou responsables de ménage. Cette concentration dans la tranche d'âge la plus productive s'explique par le poids des responsabilités familiales qui poussent ces femmes à entreprendre pour assurer la survie du ménage. De nombreuses recherches confirment que les femmes africaines en âge de procréer supportent le plus lourd fardeau économique et social, combinant responsabilités domestiques et activités génératrices de revenus (Akhlaffou & Tilani, 2020 ; Botchi Morel, 2008).

Ensuite, le niveau d'instruction (Tableau 3) révèle que la majorité des enquêtées ont atteint le niveau secondaire, mais très peu disposent d'une formation supérieure. Cette réalité illustre le paradoxe observé par Fofana, Venance et Camara (2020) en Côte d'Ivoire : même si les femmes accèdent à l'éducation, elles restent souvent exclues du marché du travail formel et se rabattent sur l'économie informelle comme alternative de survie.

La question du financement apparaît comme un obstacle central. Les résultats sur l'origine du capital (Tableaux 4 et 5) et les sources de financement en cas de besoins (Tableau 12) montrent que la majorité des tenancières dépendent de dons familiaux ou d'avances de fournisseurs. Ce recours aux réseaux informels confirme les observations de N'Guessan Boigna (1999), selon lesquelles l'économie informelle repose sur des stratégies de survie et de solidarité, mais limite l'accumulation de capital. L'absence d'accès au crédit bancaire ou coopératif renforce la vulnérabilité des femmes et freine leur autonomisation économique.

En outre, l'analyse des recettes et des dépenses (Tableaux 6 et 7) met en évidence que, malgré des revenus mensuels parfois considérables (jusqu'à 1 604 USD pour certaines), la majorité des recettes sont absorbées par les charges (denrées, scolarisation, soins, etc.), ce qui réduit la capacité d'épargne et d'investissement. Cette situation explique pourquoi 83,3 % des enquêtées (Tableau 9) jugent leurs revenus insuffisants. Les recherches de Lejmdorf (1997) sur les restauratrices populaires à Abidjan corroborent cette tendance : ces activités génèrent un revenu vital pour le ménage mais rarement un capital de développement.

Enfin, les motivations à entreprendre (Tableau 13) confirment que la restauration informelle est d'abord une stratégie de **survie** (50 %), et dans une moindre mesure une recherche d'autonomie (20 %) ou de lutte contre le chômage (16,7 %). Ces résultats rejoignent les analyses de Botchi Morel (2008), selon lesquelles l'autonomisation des femmes africaines reste entravée par des contraintes structurelles (faible accès au crédit, stéréotypes sociaux, lourdes charges familiales) qui transforment l'entrepreneuriat en stratégie de subsistance plus qu'en projet économique durable.

Conclusion

L'étude met en évidence que les tenancières de restaurants à Butembo jouent un rôle crucial dans la survie et le maintien économique de leurs ménages. Elles sont principalement jeunes adultes, mariées et faiblement instruites, avec des capitaux de départ très modestes provenant essentiellement de dons familiaux. Bien que leurs activités génèrent des revenus mensuels permettant de couvrir l'alimentation, la scolarisation et certaines charges, la majorité des femmes jugent ces revenus insuffisants pour atteindre une véritable autonomie. L'absence d'accès au crédit formel, le poids des dépenses domestiques et la dépendance aux sources de

financement informelles apparaissent comme des freins majeurs à leur autonomisation économique et sociale.

Recommandations

- Renforcer l'accès au financement formel : il est nécessaire de développer des programmes de microcrédit et des services bancaires adaptés aux femmes du secteur informel, avec des conditions souples (garanties allégées, taux d'intérêt raisonnables).
- Former les femmes en gestion et entrepreneuriat : des sessions de formation en gestion financière, comptabilité simplifiée et stratégies de croissance permettraient d'améliorer la rentabilité et la durabilité de leurs activités.
- Promouvoir l'organisation collective : encourager la création ou le renforcement des associations professionnelles de restauratrices pour mutualiser les ressources, faciliter l'accès au crédit et accroître leur pouvoir de négociation auprès des fournisseurs.
- Accompagner la diversification économique : inciter les femmes à développer des activités secondaires (agriculture, petit commerce, artisanat) afin de réduire leur dépendance exclusive à la restauration et renforcer leur résilience face aux crises.
- Valoriser le rôle socio-économique des femmes : lutter contre les stéréotypes qui dévalorisent les activités féminines et reconnaître officiellement leur contribution à l'économie urbaine, notamment par l'intégration progressive de ces activités dans les politiques publiques locales.

Références

- Akhlaffou, M., & Tilani, H. (2020). La contribution des coopératives féminines dans l'autonomisation économique et sociale des femmes et l'attractivité territoriale des zones montagneuses au Maroc. *Revue Maghrébine de Management des Organisations*, 4. Université Abou Bekr Belkaid – Tlemcen.
- Botchi Morel, C. (2008). *Femmes et développement durable en Afrique noire : essai de compréhension de la relation entre le contexte matrimonial Ajatado du Kufo et le développement durable* (Thèse de doctorat). Université de Fribourg, Suisse.
- Cartable de Clio. (2013). *Le foyer sans femme et la femme hors de son cadre : représentations historiques du travail féminin*. Didactique-Histoire.net.
- Fofana, V., Venance, A. P., & Camara, M. (2020). Dynamique entrepreneuriale des femmes en Côte d'Ivoire : une étude de cas des femmes chefs de ménage. *World Wide Journal of Multidisciplinary Research and Development*.
- Lejmdorf, F. (1997). Individus entre famille et entreprise : patrons et patronnes de restaurants populaires à Abidjan. In A. Marie (éd.), *L'Afrique des individus : Itinéraires citadins (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Éditions Karthala.
- Nations Unies. (1991). *Rapport sur les conférences mondiales de la Décennie des Nations Unies pour la femme*. New York.
- N'Guessan Boigna, M. (1999). *Comprendre l'économie informelle en Côte d'Ivoire : Étude de cas à travers les maquis à Abidjan* (Thèse de doctorat). Université Laval, Canada.